

Administrateur-Délégué-Gérant

O. RANDOLET

Administration, Impressions et Annonces, Tél. 10.47

35, Rue Fontenelle, 35

Adresse Télégraphique: RANDOLET Havre

Le Petit Havre

ORGANE RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE

Le plus fort Tirage des Journaux de la Région

REDACTEUR EN CHEF
J.-J. CASPAR - JORDAN
Téléphone: 14.50
Secrétaire Général: TH. VALLE
Rédaction, 35, rue Fontenelle - Tél. 7.60

ANNONCES

AU HAVRE..... BUREAU DU JOURNAL, 112, boul' de Strasbourg.
A PARIS..... L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse, est
seule chargée de recevoir les Annonces pour
le Journal.
Le PETIT HAVRE est désigné pour les Annonces Judiciaires et Légales

ABONNEMENTS	TROIS MOIS	SIX MOIS	UN AN
Le Havre, la Seine-Inférieure, l'Eure, l'Oise et la Somme.....	4 50	8 50	16 50
Autres Départements.....	5 50	10 50	20 50
Union Postale.....	6 50	12 50	24 50
En s'abonnant également, SANS FRAIS, dans tous les Bureaux de Poste de France			

Au Fil des Jours

La Prophète

On a déjà cité son nom, évoqué son œuvre. On le fera encore.

Cet homme fut, à vrai dire, un prophète, non point de ceux qui déterminent par avance, avec une minutie rigoureuse, les événements à venir et auxquels le destin s'amuse régulièrement à donner des démentis. Il n'était point de ces augures et n'entendait réglementer la marche des choses en assignant aux faits des rendez-vous précis qu'ils oublièrent généralement.

Ses prédictions n'avaient ni ce luxe de détail ni cette impertinence. Elles se contentaient de faire une large place à la plus séduisante des imaginations, et cette imagination enfantait des rêves que l'ingéniosité humaine transformait plus tard en réalités.

Elle affectait, pour mieux créer l'atmosphère de l'illusion, d'arborer un air savant sans que cette science fut, d'ailleurs, le moins du monde rébarbative. C'était une science sans lunettes ni bonnet grec, une science en veston, aimable et familière, soucieuse d'éviter l'effroi par l'étalage des formules, enclenchée dans une histoire romanesque où elle intervenait avec discrétion, au moment voulu, comme un intermédiaire pratique et utilitaire. Sous cette apparence frivole, paraissait la sagesse d'un enseignement.

Vulgarisée sans être vulgaire, la science du savoureux conteur contribuait seulement à donner plus de vie aux personnages, plus de vraisemblance au décor. Quand le fameux docteur Ox exposait sa théorie sur les propriétés merveilleuses d'un gaz résultant de la décomposition électrique de l'eau et sur le pouvoir photographique d'un tel fluide appliqué à l'éclairage d'une grande ville, nos jeunes esprits étaient également séduits par le leçon déguisée sur la lumière oxydrique et par les originaux et pittoresques silhouettes des savants obligés de se mettre à quatre pour manger une poire gigantesque, produit monstrueux de la culture intensive oxygénée.

Les bambins que nous étions encore soupiraient cependant un peu — Ne trouvons-nous pas tous dans notre berceau un petit cornet de scepticisme ? — Les voyages extraordinaires dépassaient tout de même, semblaient-ils, les limites de l'extraordinaire.

Ces cinq semaines en ballon faisaient bon marché des subtilités de l'hydrogène et des déperditions fatales de la force ascendante.

Ces vingt mille lieues sous les mers admettaient vraiment avec trop de facilité la possibilité de filer en toute sécurité sous la nappe liquide.

Et ce *Nautilus*, aux raids stupéfiants, n'aurait que l'intérêt d'une sensationnelle fantaisie que chaque 1^{er} janvier ramenait à la vitrine des librairies dans l'éclat de sa couverture rouge et le flambement de ses lettres d'or...

Or voici que le temps s'est plu, pour le bien des uns et le malheur des autres, à réaliser fidèlement les conceptions les plus osées de notre clairvoyant Jules Verne.

Le dirigeable, le sous-marin modernes, n'ont fait que suivre la voie que sa prophétie avait tracée. Lui seul, peut-être, n'eût point été étonné de voir s'accomplir de pareils miracles. Tout au plus en aurait-il conçu une peine secrète. Car le brave homme qu'il devait être, qu'il était, l'ami naturel de tous les enfants, n'avait exclusivement songé, en imaginant de telles choses magiques, qu'au plaisir infini des petits.

Et le destin brutalement a voulu que les nouveaux *Nautilus* et les présents croiseurs de l'air devinssent des engins de mort dans la plus terrible des guerres...

Le fameux voyage à la lune, il est vrai, est encore resté dans le monde des chimères. Mais le progrès prévu et rapidement acquis ne permet désormais à personne de railler la charmante folie du rêveur.

Evidemment, la réalisation n'est pas pour nous. Notre part est déjà trop large, trop belle... trop dure me souffle un psychologue désabusé.

Notre curiosité impatiente serait mal venue à réclamer plus encore. Mais les arrière-pensées de nos arrière-pensées ne vont-elles pas vers l'accomplissement de ces rêves ?

« Si la courtoisie ne me faisait un devoir de taire aussitôt tout ce qui pourrait laisser supposer une vanité de vanité sotte et pémice, j'aurais peut-être la faiblesse d'ajouter que vous trouverez chez nous des modèles de sociabilité et de morale.

« Vous êtes ici, Messieurs, dans un pays où les enfants, les femmes et les vieillards sont des êtres que l'on protège et que l'on assiste en toutes circonstances, où la propriété individuelle est respectée, où les serments d'honneur et les signatures échangées sont choses supérieures et sacrées, où la fraternité forge et assemble journellement tous les maillons de la grande chaîne humaine, où la Science sert la civilisation, où l'Art la pare de sa grâce renouvelée, où les efforts éparés se groupent, s'associent et se fondent pour contribuer à faire de nous des êtres toujours plus dignes, toujours plus sages, toujours plus près, par leur évolution harmonieuse, du plus idéal qui justifie leur existence... »

« Ici, M. le Gouverneur de la Lune s'arrêterait quelques instants, afin de permettre aux touristes d'applaudir et de témoigner leur ravissement.

Puis il terminerait sur cette déclaration formelle qui changerait en délire général la satisfaction de l'auditoire.

« Le secret, direz-vous, de notre infail- lible méthode, le sûr moyen employé pour accomplir de tels prodiges ? Il tient en cinq mots merveilleux. Et je vous les livre comme la devise-précepte de nos Destinées, comme le Sésame des félicités de la Lune... et d'ailleurs :

« Nous ne recevons pas d'Allemands ! »

ALBERT-HERRENCHMIDT.

LE LIVRE BLANC ANGLAIS

M. Poincaré et George V

ONT ÉTABLI

la mauvaise Foi allemande

Un Livre blanc publié hier apporte contre les assertions allemandes, d'après lesquelles la Grande-Bretagne aurait désiré la guerre, une nouvelle preuve irréfutable. Ce sont les lettres échangées entre le président de la République et le roi d'Angleterre le 31 juillet et le 1^{er} août.

Lettre de M. Poincaré

Voici le texte de la lettre de M. Poincaré au roi George :

Paris, 31 juillet 1914.

Cher et grand ami,

Dans les circonstances graves que traverse l'Europe, je crois devoir communiquer à Votre Majesté les renseignements que le gouvernement de la République a reçus d'Allemagne.

Les préparatifs militaires auxquels se livre le gouvernement impérial, notamment dans le voisinage immédiat de la frontière française, prennent chaque jour une intensité et une accélération nouvelles.

La France, résolue à faire jusqu'au bout tout ce qui dépendra d'elle pour maintenir la paix, s'est bornée jusqu'ici aux mesures de précaution les plus indispensables. Mais il ne semble pas que sa prudence et sa modération ralentissent les dispositions de l'Allemagne, loin de là.

Nous sommes donc, peut-être, malgré la sagesse du gouvernement de la République et le cas de l'opinion, à la veille des événements les plus redoutables.

De toutes les informations qui nous arrivent, il résulte que si l'Allemagne avait la certitude que le gouvernement anglais n'interviendrait pas dans un conflit où la France serait engagée, la guerre serait inévitable et qu'en ce qui concerne l'Allemagne, la certitude que l'entente cordiale s'affirmerait, le cas échéant, issu sur les champs de bataille, il y aurait les plus grandes chances pour que la paix ne fût pas troublée.

Sans doute, nos accords militaires et navals laissent entière la liberté du gouvernement de Votre Majesté, et dans les lettres échangées en 1912 entre sir Edward Grey et M. Paul Cambon, l'Angleterre et la France se sont simplement engagées, l'une vis-à-vis de l'autre, à consulter entre elles en cas de tension européenne et à examiner ensemble s'il y aurait lieu à une action commune.

Notre caractère d'intimité que le sentiment public a donné, dans les deux pays, à l'entente de l'Angleterre et de la France, la confiance avec laquelle nos deux gouvernements n'ont cessé de travailler au maintien de la paix, les sympathies que Votre Majesté a toujours témoignées à la France m'auto- risent à lui faire connaître en toute franchise mes impressions, qui sont celles du gouver- nement de la République et de la France entière.

C'est, je crois, du langage et de la conduite du gouvernement anglais que dépendent désormais les dernières possibilités d'une solution pacifique.

Nous avons nous-mêmes, dès le début de la crise, recommandé à nos alliés une modération dont ils ne se sont pas départis. D'accord avec le gouvernement royal et conformément aux dernières suggestions de sir Edward Grey, nous continuerons à agir dans le même sens.

Mais, si tous les efforts de conciliation partent du même côté et si l'Allemagne et l'Autriche peuvent spéculer sur l'abstention de l'Angleterre, les exigences de l'Autriche demeureront inflexibles et un accord deviendra impossible entre la Russie et elle.

J'ai la conviction profonde qu'à l'heure actuelle, plus l'Angleterre, la France et la Russie donneront une forte impression d'unité dans leur action diplomatique, plus il sera encore permis de compter sur la conservation de la paix.

Votre Majesté verra bien excuser ma démarche qui n'est inspirée que par le désir de voir l'équilibre européen définitivement rétabli.

Je prie Votre Majesté de croire à mes sentiments les plus cordiaux,

R. POINCARÉ.

Réponse du Roi George

Voici la réponse du roi :

Buckingham Palace, 1^{er} août 1914.

Cher et grand ami,

J'apprécie en ne peut plus hautement les sentiments qui vous portèrent à m'écrire dans un esprit cordial et si amical, et je vous suis reconnaissant d'avoir exposé vos vues si complètement et si franchement.

Vous pouvez être assuré que la situation actuelle de l'Europe est pour moi une cause de beaucoup d'anxiété et de préoccupation et je suis heureux à la pensée que nos deux gouvernements ont travaillé ensemble à une solution pacifique aux questions à résoudre.

Ceserait pour moi une source de réelle satisfaction si nos efforts combinés aboutissaient à un succès, et je ne reste pas sans espoir que les terribles événements qui semblent si proches pourront être empêchés.

J'admire le sang froid dont vous et votre gouvernement faites preuve en vous gardant de prendre à la frontière des mes- sages militaires exagérés et d'adopter une attitude susceptible de provoquer.

Je fais personnellement tous mes efforts afin de trouver quelque solution qui permette en tout cas d'ajourner les opérations

LA GUERRE

202^e JOURNÉE

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

Paris, 20 février, 15 heures.

En Belgique, l'ennemi a bombardé Nieupoort-les-Bains et les dunes. Ses batteries ont été efficacement contre- battues par les nôtres.

Les Allemands paraissent avoir engagé des forces importantes dans l'attaque qu'ils ont dirigée hier contre nos tranchées à l'Est d'Ypres. Après un bombardement intense de nos posi- tions, ils ont attaqué à la baïonnette mais ont été repoussés; notre artillerie a pris sous son feu les réserves qui devaient appuyer l'attaque. Les pertes allemandes ont été très élevées.

De la Lys à l'Oise, et sur l'Aisne dans la région de Berry-au-Bac, gran- de activité de l'artillerie.

Il se confirme que les pertes de l'en- nemi en Champagne, au cours des dernières journées ont été considéra- bles : d'après les dires des prison- niers, un bataillon aurait été anéanti.

Sur les Hauts de Meuse, à la fin de la journée d'hier, l'ennemi a prononcé contre les tranchées, que nous avons conquises à Eparges, une quatrième contre-attaque. Elle a été enrayée comme les trois précédentes, par le feu de notre artillerie.

Dans les Vosges, l'ennemi a conti- nué, sans succès, des contre-attaques sur la cote 607 (Sud de Lusse).

Près de Sattel (Sud de Lafacht), l'ennemi est parvenu à prendre pied sur l'Éperon Est (Reichackerkopf). La lutte continue sur ce point où nous avons un poste avancé.

La pluie et la neige tombent dans les Vosges.

Paris, 23 heures.

En Belgique et sur tout le front jusqu'à Reims, canonnades et fusil- lades.

Notre action continue en Champagne dans de bonnes conditions.

Nous avons repoussé plusieurs contre-attaques et fait de nouveaux progrès au Nord de Perthes en occupant un bois que l'ennemi avait fortement organisé.

En Argonne, quelques engagements peu importants.

Aux Eparges, au Sud de Verdun, après avoir repoussé une sixième contre-attaque de l'ennemi, nous avons prononcé une nouvelle attaque qui nous permit d'élargir et de compléter les progrès réalisés hier.

militaires actives et de laisser aux puis- sances le temps de discuter entre elles avec calme. J'ai l'intention de poursuivre ces efforts sans relâche tant qu'il restera un espoir de règlement amical.

Quant à l'attitude de mon pays, les évé- nements changent si rapidement, qu'il est difficile de prévoir ce qui se passera; mais vous pouvez être assuré que mon gouver- nement continuera de discuter franchement et librement avec M. Cambon, tous les points de nature à intéresser les deux na- tions.

Croyez-moi, monsieur le président, etc.

GEORGE, roi, empereur.

LE VOYAGE DU GÉNÉRAL PAU

En Serbie

Le général Pau est arrivé, vendredi, dans la matinée, à Nich.

Il a été reçu à la gare par M. Pachitch, le ministre de la guerre, le grand-marshal de la Cour, le ministre et le personnel de la légation de France.

Le général Pau, qui restera deux jours en Serbie avant d'aller en Russie, a été chaleureusement acclamé par la population.

En Roumanie

Le Comité d'action nationale de Bucarest a d. tribué, vendredi, un manifeste invitant tous les citoyens à venir saluer le général Pau à la gare et à lui faire un accueil solennel.

Le Comité termine son manifeste en di- sant : « Nous léterons la France, notre amie d'aujourd'hui et notre alliée de demain ».

Un Hydroplane anglais bombarde les Dardanelles

On mande de Tenedos qu'un hydroplane qui avait pris son vol du vaisseau amiral anglais a survolé vendredi les Dardanelles. Il a laissé tomber des bombes sur un dépôt de munitions et sur les campements des troupes turques.

Les dégâts causés ont été considérables.

Nous avons pris trois mitrailleuses, deux lance-bombes et fait deux cents prisonniers dont plusieurs officiers.

Sur les positions que nous avons enlevées à Xon, nous avons trouvé des morts appartenant à cinq régiments différents.

Official Report of the French Government

Feb. 20th — 3 p.m.

In Belgium the enemy bombarded Nieupoort-les-Bains and the dunes; his batteries were efficiently counterfought by ours.

The foe's forces engaged in the attack yesterday against our trenches East of Ypres were very important.

After a violent bombardment of our positions the foe made a bayonet attack which was repulsed; our artillery took under fire the reserves which were to support this attack and the foe's losses were very serious.

From the Lys to the Oise, and on the Aisne in the region of Berry-au-Bac, great activity of the artillery.

It is confirmed that the foe's losses in Champagne, during the last days are considerable; according to a statement of prisoners an entire battalion has been annihilated.

On the Meuse heights the foe made his fourth attack against the trenches which we conquered at Eparges; it was stopped like the others by our artillery.

In the Vosges, the foe continued without success the counterattacks on hill 607.

Near Sattel, the foe succeeded by taking foot on the East hill; the fight continues on this point, where we had an advanced post.

Snow and rain are falling.

COMMUNIQUÉ RUSSE

Petrograd, 20 février (officiel).

Près d'Ossevetz, l'action se développe. Rien à signaler sur la rive gauche de la Vistule.

Une attaque autrichienne, près d'Osi- noff, a échoué.

Dans les Carpathes, dans la région Lass- Jouki, nous avons repoussé une série d'attaques. Nous sommes emparés à la baïonnette de la hauteur au Nord de Voliamkoff.

Le 17 février, à l'aube, un bataillon a enlevé une lunette ennemie dans la région de Zavadetz, tuant tous les Allemands qui la défendaient. Nous avons repoussé toutes les contre-attaques, en colonnes compactes, avec de grosses pertes pour l'ennemi.

Dans la région de Wyskoff, les combats acharnés continuent. Nous avons fait plus de 2.000 prisonniers et pris 6 mitrailleuses.

Situation désespérée de Przemyss

Suivant une dépêche de Bâle, le bruit court que la situation de Przemyss serait désespérée. An cours d'une dernière sortie, la garnison aurait perdu un millier d'hommes et de nombreux officiers.

Les Russes se seraient emparés de 6 forts de la première ligne de défense.

LEURS REPRÉSAILLES

Un Français condamné pour lèse-majesté Le premier prisonnier de guerre français condamné pour lèse-majesté est un soldat du 121^e régiment d'infanterie, nommé Louis Lesouyer. Il a été extrait de l'hôpital militaire de Verdun et a comparu devant le Conseil de guerre de Hanovre. Il aurait commis le délit, nous l'avons dit, en crevant les yeux à un portrait de Guillaume II qui se trouvait suspendu dans la Lutzerath.

L'accusation a été soutenue par le conseil- seiller de justice militaire von Glahn, qui s'est écrié : « Différemment des excès aux- quels se livrent les tribunaux français, on doit juger le cas présent avec calme. »

On a demandé pas moins une condamnation à deux ans de prison. Le Conseil de guerre a prononcé un jugement conforme à cette proposition.

Lorsque l'interprète en a donné connais- sance à Lesouyer, celui-ci dit en souriant : « Bien avant deux ans, mes camarades de régiment me délivreront. »

Pour avoir secouru des Blessés Français On annonce de Strasbourg que le véné- rable pasteur Gérold, de la paroisse de Saint- Nicolas, a comparu devant le Conseil de guerre sous l'accusation d'avoir fait des ca- degues en argent à des blessés français en traitement dans les hôpitaux militaires où il avait été admis, sur sa demande, pour donner des secours religieux aux blessés français protestants. On lui reprochait en outre, d'avoir dit que l'année 1914 fut une année de déception et d'avoir critiqué les mesures exceptionnelles prises à l'égard de l'Alsace-Lorraine.

Le pasteur Gérold a été condamné à un mois de prison.

Les condamnations continuent à être pro- noncées en grand nombre.

LES PRINCIPAUX FAITS DE GUERRE

du 7 Février au matin au 17 Février au soir

La dernière période décennale a été, sauf peut-être deux jours, marquée par un temps détestable : une pluie presque ininterrom- pue, de violentes tempêtes de neige, un brouillard épais qui ont, presque partout, pesé sur les opérations.

Malgré ces conditions défavorables, cette période a été bonne pour nous.

D'abord, notre artillerie a obtenu de très brillants résultats. Les communications qua- driennes le ont enrégimentées. L'ennemi ne peut visiblement pas tirer autant que nous, et la supériorité de nos approvisionnements en munitions s'affirme de plus en plus.

Ensuite, notre infanterie a fait preuve en Artois, en Champagne, dans l'Argonne et en Alsace d'un esprit progressif très développé que le succès a couronné.

Nous avons ainsi obtenu d'appréciables ré- sultats que les communiqués allemands, après les avoir niés purement et simple- ment, ont partiellement avoués. Les prison- niers et le matériel tombés entre nos mains ont en surplus la meilleure preuve de nos succès.

Vive action d'artillerie de la mer à l'Aisne

Dans le secteur Nord, l'artillerie des ar- mées alliées a été particulièrement active au cours des dernières journées.

Les batteries belges ont pris une part très efficace aux luttes dans cette région est le théâtre quotidien. Cette action s'est souvent exercée de concert avec l'artillerie française.

Ce fait met en lumière la parfaite liaison qui existe entre les secteurs occupés par les troupes alliées.

Plusieurs reprises, les résultats du tir ont pu être constatés. Le 8 février, on a vu s'enfuir les défenseurs d'une ferme que les obus belges avaient détruite. Le même jour, une meule creuse montée sur un bateau plat, qui servait d'abri à des mitrailleuses, a été mise en feu. Le 15 février, un retran- chement que les Allemands étaient en train de construire a été complètement boule- versé.

L'artillerie ennemie a bombardé Furnes les 8, 9 et 10 février, Ramscoepde, Pervyse et Okerke le 15. Elle a été utilement contre- battue par l'artillerie belge, et souvent réduite au silence.

Les effets de l'armée belge se sont ren- forcés par l'arrivée de nouvelles recrues; celles-ci sont solidement encadrées par des troupes qui sont au feu depuis plus de six mois.

Les succès de l'armée britannique, à côté des quelques actions heureuses d'infan- terie dont le communiqué du maréchal sir John French a donné le détail, il convient de signaler la très remarquable activité de l'artillerie de nos alliés qui, à plusieurs reprises, s'est manifestée de concert avec la nôtre dans la région où les troupes des deux armées sont voisines.

De fréquentes démonstrations par le feu ont été exécutées, en particulier entre la Lys et l'Oise. Ces démonstrations devaient nous permettre de nous de régler partiellement notre tir et de détruire les tranchées avan- cées des Allemands.

Notre objectif était notamment la destruc- tion des ouvrages ennemis au Sud de la route de Bethune-la-Bassée, dans la région Neu- ville-Saint-Vast la Targette, enfin dans celle de Bailleul-Ramsart.

Le 11 au soir, à 16 heures, le tir d'artillerie de campagne a commencé et s'est prolongé jusqu'à 17 h. 20. De 16 h. 15 à 17 h. 15, l'artillerie lourde s'est jointe à l'artillerie de campagne. A 17 h. 20, les tirs de l'infanterie ont commencé.

Nous avons constaté que nos obus attei- gnent très exactement les tranchées et les postes d'observation ennemis au Sud de la route de Bethune-la-Bassée et aux abords de la route de Lens.

L'ennemi a riposté par un tir d'artillerie assez précis et par une fusillade courte mais intense.

Le 12 au matin, notre infanterie a repris son tir, bientôt suivi d'artillerie, auquel l'ennemi a riposté plus faiblement que la veille.

Puis au Sud, un feu d'artillerie et d'infan- terie exécuté dans les mêmes conditions a été dirigé à trois reprises sur les tranchées ennemies situées au Nord du bois de Berthoval.

Le tir des 75, bien réglé sur les chevaux de frise des tranchées battues, y a produit de larges ouvertures. L'infanterie ennemie a riposté au feu de la nôtre, mais sans grande intensité. Nous avons continué pendant toute la nuit; la riposte a molli et la fusillade a cessé presque complètement.

Un tir analoge a été exécuté aux mêmes heures le 11 et le 12 dans la région de Bau- zelle.

Les résultats de notre tir ont été très satis- faisants. Le brouillard nous a interdit toute- fois une observation complète des résultats obtenus.

La même activité de notre artillerie s'est manifestée entre Arras et l'Oise. Tranchées, ponts, passages ont été bombardés d'une façon intense. Les prisonniers que nous avons faits ont tous déclaré que notre feu avait été très efficace. Les mouvements de l'ennemi en arrière de ses lignes ont été ainsi rendus difficiles, parfois même impos- sibles.

Trois coups de main heureux dans le secteur La Bassée - Arras (7-8-17 février)

Une opération de détail, très heureuse- ment conduite, a été réalisée, dans la nuit du 6 au 7 février, aux environs du village de Carency. Il s'agissait de détruire une tran- chée allemande habilement aménagée et tra- quée, que nos hommes avaient baptisée « la Souricière ».

Le coup de main fut exécuté par soixante volontaires d'un régiment de réserve et une escouade de sapeurs du génie commandée par un sous-lieutenant.

À quatre heures du matin, l'explosion d'un fourneau de mine bouleversa presque en- tièrement la tranchée allemande. Les hom- mes s'élançant aussitôt; une dizaine d'entre eux sautent dans la partie de la tranchée de- meurée intacte. A coups de baïonnette et de pétards ils repoussent les défenseurs et font

quelques prisonniers. Une autre fraction oc- cupe les boyaux qui relient l'ouvrage à la deuxième ligne et en barrent l'accès. Les derniers échouent à la pelle et à la pioche la destruction de la tranchée.

Puis tous regagnent sans lignes. Nous n'ar- rivons en que trois hommes. Les pertes alle- mandes, très sérieuses, représentent l'ef- ficacité d'une demi-compagnie.

IL FAUT TENIR!



— C'est l'ordre du général Joffre et on le peut aisément, malgré l'inondation, quand on est chaussé par...

DESMOULINS 41, rue Thiers, Le Havre Spécialité de Chaussures Imperméables pour Militaires

Bulletin des Sports

Football Association Havre Athletic Club. — L'équipe seconde jouera aujourd'hui, à 1 h. 1/2, à Sannois, contre l'U.S. Fécampois (1). Elle sera ainsi composée: But: Diequemer; arrières: Lh-milite, Noël; demis: Lohéou, Bonifant, Decoqum; avants: Joubert, Ghies, Haves, Six, Stasowski. Réserves: Bruskin, Duboc, Perrain.

Terrain de Sannois, à 2 h. 45 Havre-Sports contre Royal Army Medical Corps

Cet après-midi, sur le terrain du HAG, à Sannois, aura lieu ce match qui promet d'être très intéressant et courtoisement disputé. Le public n'aura pas encore vu le team du HAS aux prises avec les sportsmen et excellents joueurs anglais de la Croix-Rouge et nul doute que les sportsmen ne montent nombreux pour applaudir et encourager les deux clubs. Voici à ce sujet le bon sens des équipes:

HAVC maillot blanc. — But: Farley; arrières: Gray et B-dford; demis: Harris, Garshy (cap.), Moore; avants: Aldous, Williams, Garvey, Smith et Barry. HS maillot rouge et blanc. — But: Billard; arrières: Bailliet et Potter (cap.); demis: Delamare, Colquet, Roussin; avants: Godfrin, Cadot, Jannet, Meyer, Lachèvre et Thourer. Le coup d'envoi sera donné à 2 h. 45, et comme le terrain de Sannois est très humide, il est probable que le match sera interrompu à plusieurs reprises, c'est une bonne raison pour venir assister à ce spectacle.

Association Sportive Frédéric-Bellanger. — 1^{re} équipe sur notre terrain, à 2 h. 1/2, contre HS (2). Schellein, Souchet (cap.), Gréval, Lobas, Pagnon, Buvillier, Bertonham, Peneau, Petit, V. et E. Gaudin, Gouffier. 2^e équipe contre l'U.S. Fécampois, à 2 h. 1/2, au Bois. Les joueurs de Saint-Romain sont convoqués à 1 h. 1/2, au Château-d'Eau. Sont convoqués: Henri, Lellig, pour remplacer Sarel, Justin.

Foot-ball Lague de Gravelle. — 1^{re} équipe, en-veloppement au Bois, à 1 heure. 2^e équipe contre la 1^{re} équipe de Saint-Romain, à 2 h. 1/2, au Bois. Les joueurs de Saint-Romain sont convoqués à 1 h. 1/2, au Château-d'Eau. Sont convoqués: Henri, Lellig, pour remplacer Sarel, Justin.



CHRONIQUE REGIONALE

Montivilliers Conseil municipal. — Le Conseil municipal est convoqué, en session ordinaire, pour le mercredi 25 février courant, à six heures du soir. Pour les soldats. — La somme de 30 francs, produit d'une troisième souscription à l'école communale de filles de Montivilliers, a été versée à la Société de secours aux prisonniers décessués.

ETAT CIVIL DU HAVRE

NAISSANCES Du 20 février. — France JOUVIN, rue du Petit-Fort; 5; Louise GUILLOUX, rue d'Arcole, 66; Marcel THILLAYS, boulevard de Strasbourg, 30.

Le Bios Grand Choix TISSANDIER 3, Bd de Strasbourg (tel. 33) BOUTINES 40c. 40c. Bicyclettes "Touriste" 150!

PROMESSES DE MARIAGES BEQUET (Léon-Edmond), journaliste, rue Suffren, 47, et DANIEL (Henriette-Esther), journaliste, rue Taitbout, 69. BRÉMOND (Jean-Auguste), garçon de café, rue Victor-Hugo, 84, et ÉROY (Georgette-Yvonne), sans profession, à Pont-l'Évêque.

DESHAYES (Jules-Georges), livreur, rue François-Arago, 33, et DUVAL (Lucie-Marie), cuisinière, boulevard Albert, 20. VERNESECH (Alfred-Camille), caissier, rue Frédéric-Lemaître, 27, et DURIX (Marie-Louise), sans profession, mêmes rue et numéro.

TIENNOT (Henri-Oscar), restaurateur, rue Diderot, 43, et BUTTEL (Madeleine-Cécile), sans profession, mêmes rue et numéro. GUINARD (Mathurin-Jean), marin, quai Notre-Dame, 17, et ARDÉ (Louis-Alphonse), sans profession, mêmes quai et numéro.

MOUSSET (Nicolas-Albert), chef magasinier, rue Michelet, 23, et PHILIPPE (Suzanne-Augustine), modiste, rue Joinville, 14. LACHÈVRE (Barthélemy-Louis), journaliste, cité Havraise, 43, et SOULÉ (Ferdinand-Alphonse), employé, à Gravelle.

HANON (Gilles), cordonnier, rue de la Comédie, 2, et VÉRAY (Berthe-Madeleine), journaliste, rue Herliot, 33. LECOUCHEUR (Joseph-Louis), employé d'écrit, rue de Galigny, 4, et FICHON (Marie-Yvonne), ménagère, mêmes rue et numéro.

EVEN (Yves-Emanuel), marin, quai de Southampton, 41, et LEVENT (Gabrielle-Marie), domestique, mêmes quai et numéro. FILLATRE (Edmond-Alfred), chauffeur, rue Voltaire, 43, et GAREL (Marie-Suzanne), domestique, à Biéville.

À l'imprimerie du Journal LE HAVRE 65, RUE FORTENELLE LETTRES DE MARIAGE Billets de Naisance

DECES Du 20 février. — Gustave BÉNARD, 81 ans, marchand d'objets d'art, place de l'Hôtel-de-Ville, 18; Léon VERHELST, 45 ans, journaliste, rue d'Estimauville, 42; Julia AUMONT, 29 ans, sans profession, rue de la Comédie, 5; Marie LE GALL, veuve LUGAS, 79 ans, sans profession, rue d'Edreville, 3; Augustine VÉQUE, veuve OHL, 56 ans, sans profession, rue de Bordeaux, 27; Marcel LE CONTE, 1 mois 1/2, rue Bœuf, 27; Alexandrine HEUMENT, épouse OZANNE, 59 ans, sans profession, rue Saint-Julien, 17; Eugène LEPREVEST, 26 ans, conducteur aux tramways, rue Bayard, 2; Simone VAL, 19 jours, rue Montesquieu, 34.

Spécialité de Dent A L'ORPHELINE, 13-15, rue Thiers Seul complet en 12 heures Sur demande, une personne inutile à son poste à soigner à domicile TELEPHONE 93

BIJOUX DEUIL LELEU, 40, rue Voltaire, Télép. 44.04

Massage Mécanothérapie, Electrothérapie Traitement des Rhumatismes articulaires, Impotences fonctionnelles, Paralytiques, Douleurs consécutives aux blessures de guerre, Accidents du Travail. — Radiographie de précision. Rue Thiers, n° 2. Tous les jours de 2 à 4 h., au-dessus du GASPILLAGE.

Mort au Champ d'Honneur M. André FERRY, sa veuve; M. Roger et M. Lucie FERRY, ses enfants; M. FERRY, sa mère; M. EUDE, sa belle-mère; M. et M. Georges FERRY, ses frères et belle-sœur, et leurs enfants; M. Alexis et Marcel EUDE, ses beaux-frères; Les familles RECHER, FERRY, DAVID, BÉNARD, ses oncles, tantes, cousins, cousines, et les amis, Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Monsieur André-Charles FERRY décédé à Pennein, le 2 novembre 1914, dans sa 31^e année.

Mort au Champ d'Honneur M. André FERRY, sa veuve; M. Roger et M. Lucie FERRY, ses enfants; M. FERRY, sa mère; M. EUDE, sa belle-mère; M. et M. Georges FERRY, ses frères et belle-sœur, et leurs enfants; M. Alexis et Marcel EUDE, ses beaux-frères; Les familles RECHER, FERRY, DAVID, BÉNARD, ses oncles, tantes, cousins, cousines, et les amis, Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Monsieur André-Charles FERRY décédé à Pennein, le 2 novembre 1914, dans sa 31^e année.

Mort au Champ d'Honneur M. Charles CHARLES, sa mère; M. et M. BERTHOUD et son fils; M. et M. CHARLES et leurs enfants; Ses sœurs et beaux-frères; M. et M. CHARLES et leurs enfants; M. et M. DUJALLOU et leur fille; M. et M. DUPONT et ses enfants; M. et M. LE COZ et leurs enfants; Ses oncles et tantes; La Famille et les amis, Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Monsieur Louis CHARLES Sargen-fourrier de liaison au 24^e régiment d'infanterie tué à l'ennemi le 24 décembre 1914, à l'âge de 22 ans et inhumé provisoirement à Cormy (Marne). Et vous prient de bien vouloir assister au service religieux qui sera célébré en l'église Saint-François, le 23 février, à neuf heures du matin.

M. et M. Gaston LUDER, ses père et mère; la famille et les amis remercient les personnes qui ont bien voulu assister au convoi, service et inhumation de Mademoiselle Yolande-Fernande LUDER

Les Familles DURAND, POIGNANT, LAFONT, CHERÉRON et les amis remercient les personnes qui ont bien voulu assister au service religieux célébré en la mémoire de Monsieur Henri-René DURAND Capitaine au 23^e régiment de dragons

Obligations de la Défense Nationale 5 0/0 Coupures de fr. 100, 500, 1,000 Remboursables en 10 ans Prix d'Emission: 96 50 ON SOUSCRIT SANS FRAIS chez M. Henri THEILER Ordres de Bourse au comptant pour la France et l'Étranger. — Service de renseignements sur toutes valeurs cotées. 7, place Carnot, Le Havre (Tél. 45.09) (R6731)

M. Gustave BÉNARD; M. Lucien BÉNARD; M. Jenny BÉNARD; M. Valentine PIGNON; M. et M. F. SANDOZ; M. et M. J. SANDOZ et leur fil.; M. P. SANDOZ; M. et M. SANDOZ; M. et M. E. BÉNARD; M. et M. H. FAUTREL; M. E. SANDOZ; M. A. LEVASSEUR; Les Familles LECOMTE, TOUTAIN, GRENET, CH. NÉE et les amis, Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Monsieur Gustave BÉNARD Président fondateur du Syndicat général du Commerce et de l'Industrie, Président fondateur de l'Union des Commerçants décedé le 20 février 1915, dans sa 81^e année. Et vous prient d'assister à son convoi et inhumation, qui auront lieu lundi 22 courant, à 1 h. 1/2 du soir. On se réunira à la maison mortuaire, 18, place de l'Hôtel-de-Ville. Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation, le présent avis en tenant lieu.

UNION DES COMMERÇANTS DU HAVRE Le Président de l'Union des Commerçants du Havre invite MM. les adhérents à assister au convoi et inhumation de Monsieur Gustave BÉNARD Président fondateur qui auront lieu demain lundi 22 courant, à 1 h. 1/2 de l'après-midi. On se réunira au domicile mortuaire, 18, place de l'Hôtel-de-Ville. (6763)

Syndicat Général du Commerce et de l'Industrie Le Président du Syndicat Général du Commerce et de l'Industrie invite MM. les adhérents à assister au convoi et inhumation de Monsieur Gustave BÉNARD Président Fondateur qui auront lieu demain lundi, 22 courant, à une heure et demie de l'après-midi. On se réunira au domicile mortuaire, 18, place de l'Hôtel-de-Ville. (6769)

AVIS DIVERS Les petites annonces AVIS DIVERS maximum six lignes sont tarifées 2 fr. 50 chacune. Mont-de-Piété du Havre 20, rue St-Julien Ventes publiques de NANTISSEMENTS La prochaine vente publique du Mont-de-Piété aura lieu le Jeudi 25 Février courant. Elle concernera les nantisissements déposés pendant la deuxième quinzaine du mois de Juillet 1914 et qui n'ont été ni renouvelés ni dégages. Les recomposés portent les numéros 26,956 à 29,224 et 29,220 à 29,092. En conséquence, les personnes qui possèdent des reconnaissances de ladite époque et qui désirent éviter la vente sont invitées à faire leurs oppositions pour le 24 Février courant au plus tard. Les ventes seront faites aux heures et aux conditions ordinaires. Le Havre, le 13 février 1915. Le vice-président du Conseil d'Administration, E. BROZ.

M. et M. Louis GUERARD, née OHL; M. Max GUERARD; M. Veuve NGU-LENE et ses Enfants; M. France HERO; M. Louis HERO; M. Rose HERO; la Famille; le Personnel navigant de la Compagnie Générale Transatlantique, et les Amis, Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Madame Veuve OHL décedée le 20 février 1915, à 9 heures du matin, dans sa 65^e année, munie des sacrements de l'Église. Et vous prient de bien vouloir assister à son convoi, service et inhumation qui auront lieu le lundi 22 courant, à 3 h. 1/2 du soir, en l'église Saint-Joseph, sa paroisse. On se réunira au domicile mortuaire, rue de Bordeaux, 27. Prix bien pour le repas de son Âme I Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation, le présent avis en tenant lieu.

M. et M. Henri LEVERT; M. et M. Auguste MABILLE et leurs Enfants; M. et M. Emile POUSSIER et leurs Enfants; M. ROUQUETIN; La Famille et les amis, Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Madame Veuve Félix LEVERT Née Euphémie-Emma MABILLE leur belle-mère, tante, grand-tante, parente et amie, décedée à Rouen, le 17 février 1915, dans sa soixante-dix-neuvième année, munie des sacrements de l'Église. Prient les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre d'invitation, de bien vouloir les excuser et assister à ses services, convoi, et inhumation qui auront lieu le lundi 22 février courant, à neuf heures et demie du matin, en l'église Notre-Dame du Havre. On se réunira à l'église.

M. et M. A. HAUVILLE, née PANCHOUT; M. et M. A. DRANGUET, née HAUVILLE; M. Louis PANCHOUT; M. Veuve LEBAILLIF, née PANCHOUT; M. Veuve LEBAILLIF, née HAUVILLE; M. L'Abbé J. HAUVILLE, Curé à Héribert; Les Familles HAUVILLE, PANCHOUT, DRANGUET, FRENONT, MEDINAL, LEBOSSE, VALLIN, DESMETS et les amis, Remercient les personnes qui ont bien voulu assister au convoi, service et inhumation de Mademoiselle Suzanne-Marie THIÉRY

M. et M. Louise et Blanche LEVESQUE, ses filles; M. Veuve Léon LEVESQUE, sa belle-fille; M. Henri JOUBERT; M. Gabriel et Jacques LEVESQUE, ses petits-fils; M. Gustave LETHULLIER, son frère; M. Veuve LETHULLIER, sa belle-sœur; Les Familles LETHULLIER, LETENDRE, BOURBAUX, ses neveux, nièces, cousins et cousines; Remercient les personnes qui ont bien voulu assister au convoi, service et inhumation de Madame Veuve LEVESQUE née LETHULLIER

Les Familles THIÉRY, SANSON et LESEIGNEUR remercient les personnes qui ont bien voulu assister au convoi, service et inhumation de Mademoiselle Suzanne-Marie THIÉRY

M. et M. Gaston LUDER, ses père et mère; la famille et les amis remercient les personnes qui ont bien voulu assister au convoi, service et inhumation de Mademoiselle Yolande-Fernande LUDER

M. et M. Gaston LUDER, ses père et mère; la famille et les amis remercient les personnes qui ont bien voulu assister au convoi, service et inhumation de Mademoiselle Yolande-Fernande LUDER

Les Familles DURAND, POIGNANT, LAFONT, CHERÉRON et les amis remercient les personnes qui ont bien voulu assister au service religieux célébré en la mémoire de Monsieur Henri-René DURAND Capitaine au 23^e régiment de dragons

Obligations de la Défense Nationale 5 0/0 Coupures de fr. 100, 500, 1,000 Remboursables en 10 ans Prix d'Emission: 96 50 ON SOUSCRIT SANS FRAIS chez M. Henri THEILER Ordres de Bourse au comptant pour la France et l'Étranger. — Service de renseignements sur toutes valeurs cotées. 7, place Carnot, Le Havre (Tél. 45.09) (R6731)

Achetez TIMBRE CROIX-ROUGE 15c. 10c. d'offrande pour les blessés.

MARÉGRAPHE du 21 Février PLEINE MER 1 h. 3 - Hauteur 6 m 75 13 h. 23 - 6 m 09 BASSE MER 8 h. 27 - 2 m 39 20 h. 45 - 2 m 09 Lever du Soleil. 7 h 1 P.Q. 23 fév. à 24 7 Coucher du Soleil. 47 h 27 P.L. 19 mars à 18 h 43 Lev. de la Lune. 9 h 20 D.D. 8 à 12 h 2 C. de la Lune. 0 h 54 N.L. 15 - à 19 h 31

Port du Havre Návires Entrés 20 sloop fr. Cronstad-Nancy, Cocu.....Perros 20 st. norw. Nice, Nisark.....Swansson 20 st. norw. Amies, Andersen.....Sunderland 20 st. ang. Clerbourg.....Soubhampoul 20 st. ang. Fair-head, Milligan.....Liverpool 20 st. ang. Deschamps.....Liverpool 20 st. fr. Annot-Latouche-Tréville.....Newport 20 st. ang. Brest-Latouche-Tréville.....Newport 20 st. fr. Ville-de-Dijon, Roussellet.....Londres 20 st. ang. Camille, Snelcher.....Ryih 20 st. fr. Hirondeille, Viel.....Caen 20 st. fr. Brest-Latouche-Tréville.....Trouville 20 st. belge Ansis.....Rouen Par le Canal de Tancarville 10 pén. belge Fruit d'Esp.....Rouen

AVIS DIVERS Les petites annonces AVIS DIVERS maximum six lignes sont tarifées 2 fr. 50 chacune. Mont-de-Piété du Havre 20, rue St-Julien Ventes publiques de NANTISSEMENTS La prochaine vente publique du Mont-de-Piété aura lieu le Jeudi 25 Février courant. Elle concernera les nantisissements déposés pendant la deuxième quinzaine du mois de Juillet 1914 et qui n'ont été ni renouvelés ni dégages. Les recomposés portent les numéros 26,956 à 29,224 et 29,220 à 29,092. En conséquence, les personnes qui possèdent des reconnaissances de ladite époque et qui désirent éviter la vente sont invitées à faire leurs oppositions pour le 24 Février courant au plus tard. Les ventes seront faites aux heures et aux conditions ordinaires. Le Havre, le 13 février 1915. Le vice-président du Conseil d'Administration, E. BROZ.

AVIS DIVERS Les petites annonces AVIS DIVERS maximum six lignes sont tarifées 2 fr. 50 chacune. Mont-de-Piété du Havre 20, rue St-Julien Ventes publiques de NANTISSEMENTS La prochaine vente publique du Mont-de-Piété aura lieu le Jeudi 25 Février courant. Elle concernera les nantisissements déposés pendant la deuxième quinzaine du mois de Juillet 1914 et qui n'ont été ni renouvelés ni dégages. Les recomposés portent les numéros 26,956 à 29,224 et 29,220 à 29,092. En conséquence, les personnes qui possèdent des reconnaissances de ladite époque et qui désirent éviter la vente sont invitées à faire leurs oppositions pour le 24 Février courant au plus tard. Les ventes seront faites aux heures et aux conditions ordinaires. Le Havre, le 13 février 1915. Le vice-président du Conseil d'Administration, E. BROZ.

SOCIÉTÉ LE DUC & PRESSET comprenant deux Pharmacies et un Laboratoire 1. LA GRANDE PHARMACIE DES HALLES-CENTRALES 56, rue Voltaire - R. Le Duc, pharmacien 2. LA PHARMACIE PRINCIPALE 28, place de l'Hôtel-de-Ville et rue Jules-Lecasse, 2 L. Presset, pharmacien 3. Le LABORATOIRE PRINCIPAL de Produits pharmaceutiques et d'Analyses 6, rue Bernardin-de-St-Pierre Ces deux Pharmacies, faisant leurs achats en commun et fabriquant ensemble leurs produits au LABORATOIRE PRINCIPAL, sont à même de délivrer dans les meilleures conditions de PURETÉ et de BON MARCHÉ tous les Médicaments. La Société Le Duc et Presset fournit la Compagnie des Chargeurs Réunis, les Docks-Entrepôts, le Pilotage, la Chambre de Commerce des Hôpitaux temporaires, des Cliniques, de nombreuses Sociétés. Son important mouvement d'Affaires, lui permet d'avoir des produits très frais, d'excellente qualité, à des prix réduits inconnus partout ailleurs.

Cabinet A. VILLEBROD Régisseur de Biens 2, Place des Halles-Centrales, 2 (premier étage) LE HAVRE

AVIS Suivant d'un commun accord entre les deux parties, M. Jean REUTER, demeurant, 61, rue des Chaniers, à Gravelle-Sainte-Honorine, ayant vendu son fonds de commerce à une personne y dénommée, cette vente a été annulée, M. Jean REUTER restant, comme par le passé, propriétaire de son fonds de commerce. (6735)

AVIS Vient de paraître une très curieuse brochure de 10 centimes, dont la moitié du produit de la vente sera versée à MM. les maires des communes (où cette brochure sera vendue), au profit de l'Hospitallerie de nuit, et dans laquelle on lira: « Le Jour de l'an de deux passagers, scènes réalistes; 2^e édit. ... sous 11, pièce à dire. En vente aux librairies, 36, rue Racine, et 63, rue du Champ-de-Foire, Le Havre. (6932)

PERDU Il y a un mois environ Petite Chienne, genre fox, robe blanche et taches brunes, queue longue, petite venue sur la tête, répondant au nom de Miss. — Ramener le matin, 61, rue de Tourneville. — Bonne récompense. (6736)

Perroquet Gris échappé du 23 de la rue Emile-Zola. Prière de le rapporter à ladite adresse, contre bonne récompense. (6701)

CHERCHER Cherche Emploi commis de dehors, caissier, surveillant ou emploi similaire. Bonnes références. Écrire A. A. bureau du journal. (6732)

CHARRETIERS - LIVREURS sont demandés de suite par la Maison REUX & MEUVIER, négociants en charbons. Se présenter aux chantiers, 33, quai Colbert, 20.21.22.23.24 (6704)

ON DEMANDE de bons MODELEURS MÉCANICIENS Envoyer lettres et références, SCHICKLÉ, 47, rue des Pavillons, à Puteux (Seine). 21.22 (67502)

ON DEMANDE un bon Ouvrier Paveur et des Aides-Egoutiers S'adresser au Service des Egouts, à la Mairie, le soir à partir de 5 heures. (6794)

ON DEMANDE de Suite, Un Garçon de Ménage pour faire les courses et nettoyage et ayant déjà occupé un emploi similaire dans maison de la place. — Écrire en indiquant références au bureau du journal initiales L. L. 46. (6735)

ON DEMANDE UN GARÇON D'ENTREPOT au courant du travail S'adresser 13, rue Labédoyère. (67812)

ON DEMANDE UN EMPLOYÉ âgé de 15 à 25 ans, au courant du Restaurant-Debit. — S'adresser chez M. ISABELLE, 1, rue de Procy. (6732)

ON DEMANDE un EMPLOYÉ, 17 ans environ écrit et chiffrant bien pour aider dans comptabilité. Sérieuses références exigées. — Écrire au bureau du journal, aux initiales D. R. 15. 20.31.22. (6741)

AU TAPIS ROUGE ON DEMANDE un Jeune Homme de 15 à 16 ans pour faire les courses, au Tapis Rouge, 62, rue Voltaire. (67192)

ON DEMANDE un PORTEUR DE PAIN de 14 à 15 ans et un CHIEN pour tirer la voiture. S'adresser rue Victor-Hugo, n° 130. (67862)

ON DEMANDE Jeunes Gens, 14 à 16 ans S'adresser Scierie MIGNANE, rue d'Harbour, 39, Gravelle. (6730)

ON DEMANDE un Petit Commis de 11 ou 15 ans, présenté par ses parents, pour courses et nettoyage. S'adresser 16, rue Thiers, Pharmacie de la Banque. (67332)

ON DEMANDE de suite, à l'Hôtel HAMON, 16, place Gambetta, un Jeune Homme de 15 à 16 ans pour faire les courses. — Nourri et appointé. (67338)

ON DEMANDE un Jeune Homme de 16 à 18 ans pour travail de magasin. Se présenter 22, rue Séry. (67322)

MAISON DU MOBILIER 17, place de l'Hôtel-de-Ville Demande un Jeune Ebéniste

COURTIÈRES sont demandées pour articles avantagés et d'actualité. — Prix et conditions. Se présenter lundi, de 9 heures à 11 heures, BRET, 68, rue Augustin-Normand. (67504)

INSTITUTRICE ANGLAISE parlant à l'anglais, donne Leçons, dames seules. Traucudiens. S'adresser au bureau du journal. (6740)

JEUNE DAME ANGLAISE Université de Londres. Excellentes références. Donne des Leçons et Conversations. — Traductions. S'adresser, 7, rue Piedfort, au 1^{er} (Près du Jardin Saint-Roch). (6732)

UNE VENDEUSE POUR LA MODE 123, rue de Paris. (67282)

PREMIÈRE MODISTE Très capable, excellentes références, demande place de suite. Prendre l'adresse au bureau du journal. (66372)

MODES Mlle S. PHILIPPE, 12, rue Joinville ON DEMANDE des Apprenties payées de suite. Un an d'apprentissage seulement. (67482)

ON DEMANDE Une Jeune Fille de 20 à 25 ans, très propre, sachant s'occuper d'enfants. Prendre l'adresse au bureau du journal. Très pressé. (679)

ON DEMANDE Forte Bonne de 25 à 30 ans, de préférence ayant travaillé dans le commerce. — Deux pages. Prendre l'adresse au bureau du journal. (67742)

ON DEMANDE une BONNE à tout faire de 20 à 25 ans, sachant faire la cuisine. Se présenter lundi, de 3 à 5 heures. Références sur place. S'adresser au bureau du journal. (67632)

ON DEMANDE BONNE A TOUT FAIRE de 20 à 25 ans, couchée ou non couchée. Références sur place. S'adresser 18, rue Gustave-Cazavan. (67902)

ON DEMANDE une BONNE à tout faire sachant très bien faire la cuisine, ou Cuisinière faisant du ménage. Sérieuses références exigées. Écrire au bureau du journal aux initiales C. R. N. 17.19.21 (6688)

ON DEMANDE Une Jeune Fille de 13 à 15 ans, payée de suite, pour aider au ménage, de 9 heures à 1 heure. S'adresser au bureau du journal. (6722)

Cabinet A. VILLEBROD Régisseur de Biens 2, Place des Halles-Centrales, 2 (premier étage) LE HAVRE

Occasion exceptionnelle PETIT PAVILLON dans une allée, quartier Saint-Vincent-de-Paul, 8 pièces, jardin, eau, gaz, cellier. Prix: 7,000 fr., 2,000 fr. comptant. S'adresser à M. A. VILLEBROD, régisseur de biens, 2, place des Halles-Centrales, Le Havre, 1^{er} étage. (6734)

Je désire acheter PAVILLON avec jardin de préférence. Composé de 5 à 6 pièces environ. Je paie comptant. — Faire offre carte électorale n° 81, poste restante centrale. (67432)

APPARTEMENT MEUBLÉ confortable composé de deux chambres, salle à manger, cuisine, W.C., eau, gaz, électricité. — Écrire DAVID, 1, rue Levoisier. (67820)

MÉNAGE Belge, sans enfants, demande de suite Appartement meublé ou Partie de Pavillon composé de Cuisine, Salle à manger et deux Chambres à coucher dans maison propre, environs de l'Hôtel de Ville. — Écrire C. V. 40, au bureau du journal. (67652)

ON DEMANDE ACHETER un Cheval hongre pouvant faire un bon service S'adresser bureau du journal. 21.22.23 (67482)

ON désire Acheter UNE CABANE POUR JARDIN S'adresser chez M. HEUZE, 100 bis, rue Jérôme, 1^{er} étage. (66172)

ON DEMANDE à acheter d'occasion une charrette à bras en bon état, pour transporter un poids variant entre 200 et 350 kilos. S'adresser, 40 bis, rue Demidoff, Café Labrador. (6732)

CAUSE DE DÉPART A VENDRE Pavillon Meublé composé de 7 chambres, 2 cuisines, belle salle à manger, 2 appartements, en tout dix lits. Jardin, gaz, eau, salle de bains. Belle vue sur la mer. Prix très modéré. — Prendre l'adresse au bureau du journal. (67442)

TO LET COMFORTABLE BED ROOMS with electric light, facing the sea. Moderate prices. Board if required. AMIRAUTE HOTEL (67492)

A SOLDER DE SUITE bonne bicyclette neuve UN GROS MOTEUR soldé Fr. 500 UN CHASSIS Breveté, 4 cyl., entièrement remis à neuf 1.500 UN CHASSIS DE BION 4 cylindres. Fr. 1.200 Une jolie VOITURE de Dion, cause petite 1.000 UN PNEU "GOODRICH" neuf 830/130 UN PNEU CONTINENTAL 760/90 neuf, à solder. S'adresser Garage CAPLET, 34, rue Dieppe, Havre

A VENDRE EN SOLDES Beaux Coupons Rubans Velours & Soté et Taffetas noir, au poids Écrire: Jules KOCH, 35, rue d'Amiens, ROUEN. (66892)

A VENDRE MOTO PEUGEOT 3 1/2 H.P. parfait état de marche Prendre l'adresse au bureau du journal. (67722)

A VENDRE BICYCLETTE HOMME Bon état - 50 francs S'adresser 6, rue de la Côte-Morisse. (67302)

GRIFFONS Bruxellois mâle, 4 femelle, 7 mois, par Nève d'Or, très petits et magaliens sous tous rapports. S'adresser bureau du journal. (67822)

A VENDRE Chaises et table de salle à manger en noyer, Henri II, en grand poêle-calorifère à l'état de neuf, à vendre à prix de 30 francs. Prendre l'adresse au bureau du journal. (6743)

